

Vos hebdomadaires

NORD INFO**VOIX
DES
MILLE-ÎLES**

Le cas de Blainville cité en exemple par le cabinet du ministre

Un code d'éthique pour les élus municipaux

**par Caroline D'astous**[Voir tous les articles de Caroline D'astous](#)

Article mis en ligne le 24 juillet 2009 à 10:02

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

L'attaché de presse de Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire, Sylvain Bourassa, a commenté les récents faits impliquant l'administration municipale et le ministère du même nom. «Le cas de Blainville est une affaire d'ordre administratif qui n'est pas souvent portée à l'intention du ministre», a-t-il indiqué.

Occupé à travailler sur l'élaboration d'un code d'éthique pour les élus municipaux, l'attaché de presse a mentionné que le dossier de Blainville justifie la démarche du gouvernement. «Avec un code d'éthique pour les élus municipaux, ce que des gens en comité sont en train de travailler, le cas de Montréal et Blainville pourraient être mieux répondus», a-t-il avoué, précisant que la Loi actuelle ne permet pas de poser des gestes significatifs. «Est-ce qu'il faudrait amender la loi? Il y a une équipe qui réfléchit à cette question», de conclure M. Bourassa.